

10 DECEMBRE. LE DROIT HUMAIN A L'EAU

Manifestation citoyenne : appel au Parlement européen

1. Les forces sociales dominantes des pays les plus puissants et influents du monde ont réussi à empêcher les organes compétents des Nations Unies de reconnaître l'accès à l'eau comme un droit humain (universel, indivisible et irréversible), à l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948-2008). Ainsi, en mars dernier, le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU a-t-il renoncé à cette reconnaissance se contentant de nommer un nouveau rapporteur spécial sur le droit à l'eau (encore un autre !) censé soumettre un nouveau rapport dans trois ans.

2. C'est inacceptable. Il s'agit d'une atteinte à l'intégralité des droits humains et à l'universalité du droit à la vie. Ce faisant, la communauté internationale a trahi ses responsabilités et alimente l'idée du caractère inévitable de l'inégalité entre les êtres humains devant le droit et, donc, donne ainsi son aval à l'injustice sociale.

3. La manière par laquelle les décisions en la matière ont été prises au sein de comités technocratiques de l'ONU et ailleurs, à l'insu des populations, est aussi inacceptable. La « démocratie » internationale a brillé par son inexistence. Pire encore : tandis que l'ONU refusait de reconnaître le droit humain à l'eau, le même mois de mars 2008 elle a officialisé, dans le cadre du *Global Compact* (l'alliance entre les Nations Unies et la société civile, en particulier les grandes entreprises multinationales privées), « *le mandat de l'eau* » (appelé « *The CEO Water Mandate* ») accordé à un groupe de dirigeants de grandes entreprises multinationales fortes utilisatrices d'eau (telles que Coca-cola, Nestlé, Levy- Strauss...) de préparer un projet pour un « Plan Mondial pour l'Eau ». Visant à proposer les actions à prendre face à la « crise mondiale de l'eau », ce plan sera, en principe, présenté en liaison avec le 3^e Rapport du World Water Assessment Programme (WWAP) de l'Unesco, au 5^e Forum Mondial de l'Eau (en mars 2009 à Istanbul). Le Forum Mondial de l'Eau est organisé par une institution privée, le Conseil Mondial de l'Eau, créée avec le soutien des grandes multinationales privées de l'eau et de la Banque mondiale. Le président actuel du Conseil Mondial de l'Eau est le président des Eaux de Marseille, filiale conjointe à 48,5% respectivement des deux premières entreprises mondiales privées de l'eau, Veolia et Suez.

4. Il est inacceptable, enfin, que les agences des Nations Unies considèrent que le destinataire « naturel » de leur travail et de leurs propositions en matière d'eau soit un forum dominé par les grands groupes industriels, technologiques, commerciaux et financiers de l'eau. Pourquoi le système ONU-EAU (regroupant les 22 agences des Nations Unies impliquées dans les divers domaines de l'eau) n'a-t-il pas pris la responsabilité de devenir le lieu public mondial, intergouvernemental et civil, où la politique mondiale de l'eau est ouvertement discutée et définie, au lieu de déléguer cette responsabilité à une institution privée, notoirement soumise à l'influence des intérêts des grands groupes multinationaux privés ?

5. Il convient, à l'opposé, de saluer avec vigueur l'amendement au Rapport Miller approuvé en mars 2003 par le Parlement européen par lequel il a affirmé que l'accès à l'eau est un droit humain et que les services hydriques ne doivent pas être soumis aux règles du marché intérieur européen (à savoir, libéralisation et déréglementation). De même, les organisations engagées en faveur des droits humains et civils et les mouvements actifs pour l'eau bien commun ont fortement apprécié la résolution adoptée par le Parlement européen le 16 mars 2006 reconnaissant le droit humain à l'eau. Signalons que, présentée au 4^e Forum Mondial de

l'Eau de 2006 au Mexique, la résolution du Parlement européen a été outrageusement totalement ignorée par les responsables du Conseil Mondial de l'Eau. Il est inadmissible qu'une organisation privée traite de telle manière une position formelle prise par les représentants élus de plus de 500 millions de citoyens !

6. A nom de l'Union européenne, la Commission européenne participera formellement, elle aussi, au 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau de 2009 déjà cité. Or, on sait qu'il n'est aucunement dans les intentions des organisateurs du Forum de procéder à la reconnaissance du droit humain à l'eau, comme vient de le faire, au contraire, le 14 septembre, de manière nette et claire, l'EXPO 2008 par sa *Charte de Zaragoza* qui dit clairement, parmi d'autres options malheureusement contestables, que « l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un droit humain qui doit être garanti par les pouvoirs publics. ». Selon les organisateurs du 5^{ème} Forum, l'aggravation de la « crise mondiale de l'eau », en raison aussi des grands changements climatiques en cours et à venir, fait que l'urgence et la priorité ne vont pas aux déclarations mais à l'action, c'est-à-dire au plan mondial de gestion des ressources hydriques, selon le mandat du « CEO Water mandate », dont le partenariat public/privé (PPP) devrait constituer l'axe portant fondamental, et cela malgré que les vingt dernières années de PPP aient démontré que le PPP est surtout un Plan de Privatisation pour le Profit.

7. A la lumière des faits ci-dessus, il est indispensable et urgent de s'adresser au Parlement européen par une manifestation publique devant son siège à Bruxelles en visant **deux objectifs principaux** :

- objectif 1 : demander au Parlement européen de dire aux citoyens européens quelles sont les actions qu'il compte entreprendre, avant la fin de la législature, en vue de la concrétisation des principes affirmés dans sa résolution de mars 2006 en matière de droit à l'eau et du caractère public des services hydriques, en réaction et en liaison aussi à la mise en œuvre, à l'échelle mondiale et européenne, des stratégies de prévention et d'adaptation face au changement climatique. L'eau est en train de faire comprendre que l'enjeu majeur mondial des prochaines décennies est constitué par la sauvegarde de la vie pour l'ensemble de l'humanité et des espèces vivantes dans une approche intergénérationnelle et planétaire.
A cet égard, la manifestation visera à demander au Parlement européen qu'il s'engage dans une direction qui dépasse le cadre de référence actuel axé sur les « grandes » solutions technologiques (dessalement de l'eau de mer généralisé, transferts, grands barrages...), la finance privée, la poursuite des partenariats publics-privés majoritairement soutenus par les prêts de la Banque européenne d'investissement et les instruments fondés sur le marché (les MBI) ;
- objectif 2 : demander au Parlement européen de soumettre son accord à la participation officielle de la Commission européenne au 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau à Istanbul en 2009 à l'inclusion dans le mandat donné à celle-ci de proposer la déclaration en faveur du droit humain à l'eau, et l'affirmation de principe du transfert du Forum Mondial de l'Eau sous la responsabilité publique de l'ONU-EAU.

L'initiative de la manifestation ici proposée a été prise, par l'association belge EURACME, en raison de sa "rente de proximité" aux institutions européennes.

Elle prend tout son sens, cependant, dans l'adhésion effective à l'initiative de toutes celles et ceux qui dans les différentes organisations et associations conduisent le même combat en faveur des droits humains et sociaux et des biens et services communs publics.

Bruxelles 1^{er} octobre 2008

Adhésions à la plate-forme (au 12 novembre 2008) :

Associations

Belgique

Association pour le Contrat Mondial de l'Eau-Europe (EURACME) ASBL
 ATTAC Namur
 ATTAC ULB
 Centre de Promotion Bolivie K'awari ASBL (C.P.B. K'awari asbl)
 Charte Mondiale des Artistes pour l'Eau
 Circolo PRC/SE « Enrico Berlinguer » Bruxelles-Belgio
 Collectif Solidarité contre l'Exclusion : Emploi et Revenus pour tous ASBL (CSCE)
 Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde (CADTM)
 de Bruxelles
 Coordination Gaz-Electricité-Eau Bruxelles (CGEE)
 Equipes Populaires de Wallonie et de Bruxelles
 Fédération bruxelloise des Equipes Populaires
 Fédération de Bruxelles-Halle-Vilvorde de la Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC)
 Green
 Mouvement International de Réconciliation (MIR)
 Nature et Progrès Bruxelles
 Oxfam-Solidarité
 Protos
 Service civil international (SCI)

Associations étrangères apportant leur soutien à l'action

Comité malien de l'eau
 Coordination Eau Ile de France
 Corporate Europe Observatory
 France-Amérique latine
 Grupo Sur

Personnes individuelles

Claude ADRIAENSSENS
 Benali BADR
 Eric CALLIER
 Thierry de LANNOY
 Stéphanie ESCOUFLAIRE
 Marc GILSON
 Camille HERREMANS

Laurence LEFEVER
Kim LÊ QUANG
Maria PALATINE
Nicolas PEPIN
Riccardo PETRELLA
Alain PICK
Martin PIGEON
Pietro PIZZUTI
Raul URIARTE
Christine VANDEN DAELEN
Asmae YOULAL

13.11.08